



CORRUSS : Centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales

Signaler un risque pour la santé publique

Crée en 2007 pour assurer 24H/24 et 7J/7 la réponse opérationnelle aux urgences sanitaires ayant un impact sur le territoire national.

Composition : médecins, pharmaciens, ingénieurs spécialisés en santé publique et gestionnaires de crise ; appui de communicants de crise, de juristes ;

Partenariat : avec les ministères contribuant à la sécurité sanitaire des Français (intérieur, affaires étrangères, agriculture, environnement, transports, armées...) ; les institutions internationales (OMS, Commission Européenne) ; les agences régionales de santé (ARS) et les agences de sécurité sanitaire nationales¹ ; Haut conseil de la santé publique...

❖ MISSIONS de PRÉPARATION & d'ANTICIPATION

- Réaliser une **veille nationale et internationale** pour assurer la réponse à toute alerte ou urgence sanitaire.
- Réceptionner et analyser dans l'heure les **signalements transmis** par ses partenaires
- Vérifier si les **mesures de gestions** mises en œuvre sont adaptées // proposer des mesures supplémentaires
- Dresser un **bilan des alertes** quotidien < transmettre au Ministre

Le CORRUSS organise :

- ✓ Réunion hebdomadaire de sécurité sanitaire présidée par le Directeur général de la Santé
- ✓ Exercices sanitaires au bénéfice du système de santé
- ✓ Retours d'expérience sur les crises sanitaires
- ✓ Formations à la veille et à la sécurité sanitaire (EHESP)

A noter :

- ✓ Le Règlement Sanitaire International (RSI) de OMS définit CORRUSS = point focal national (PFN)
- ✓ Réceptionne les alertes du système d'alerte précoce et de réaction (EWRS) de la Commission Européenne.
- ✓ Activités du CORRUSS sont certifiées ISO 9001 depuis 2015

❖ ORGANISATION PROPORTIONNÉE & LEVIERS D'ACTION

- **Niveau 1 = Veille opérationnelle** pour la gestion courante des alertes sanitaires
- **Niveau 2 = CORRUSS renforcé** avec une équipe exclusivement dédiée à la gestion d'un évènement particulier ayant un impact sanitaire significatif (*6 activations en 2018*)
- **Niveau 3 = Activation du Centre de crise sanitaire** en situation sanitaire exceptionnelle, avec mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire pouvant compter jusqu'à 40 personnes.

Selon l'impact estimé de l'alerte, le CORRUSS dispose de leviers d'action :

- Recours à l'ensemble des **ressources d'expertises** disponibles dans les agences de sécurité sanitaire ;
- **Donne instructions à destination des ARS** ou des agences sanitaires nationales
 - « Messages DGS-Urgent » aux professionnels de santé
 - « Messages d'Alerte Rapide Sanitaire » (MARS) aux établissements de santé
- **Mobilisation de la réserve sanitaire** en lien avec Santé publique France, en appui d'une structure ou d'un territoire
- **Système d'Information des Victimes (SIVIC)** pour l'identification et le suivi des victimes d'un accident collectif.

Chef du centre : Laurent KOSSOROTOFF
Téléphone : 01 40 56 60 00
Fax : 01 40 56 40 56
Site web : <http://www.social-sante.gouv.fr>

Adresse postale
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

¹ Santé publique France, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, Etablissement Français du Sang, Agence de la biomédecine, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, Institut National du Cancer, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, Autorité de sûreté nucléaire